

Un trafic néfaste à tous les niveaux

Recrutement d'intermédiaires, location de dépôts, augmentation des quantités: le trafic de viande prend de l'ampleur en Suisse romande. Les enquêtes menées par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières ont mis au jour une centaine de tonnes importées illégalement à Genève en 2023.

Les quantités sont plus nombreuses et les méthodes s'affinent. C'est ce que montre le récent jugement de deux trafiquants à Genève. Ceux-ci ont utilisé plusieurs sociétés basées en Suisse pour écouler 33'000 kilos de viande introduite illégalement sur le territoire.

La justice leur a infligé une peine de prison avec sursis ainsi qu'une lourde amende, de 400'000 francs pour l'un. Un restaurateur qui avait acheté une partie de leur marchandise devra aussi payer des droits de douane, son recours ayant été rejeté par la justice fédérale.

Cette sévérité vise à dissuader les protagonistes de récidiver (certains avaient déjà fraudé par le passé). Elle est bienvenue. Car la contrebande a un prix. Avant tout pour les producteurs locaux. Après un regain des ventes durant le Covid, lorsque les frontières étaient fermées, la situation est à nouveau compliquée pour les boucheries genevoises.

Mais ce trafic pose aussi des problèmes d'hygiène: les douaniers ont intercepté de la marchandise transportée parfois durant plusieurs heures dans des sacs en plastique, sans réfrigération, en plein été. Pour le consommateur, le danger sanitaire existe.

Enfin, la question du bien-être animal ne doit pas être oubliée. Les réglementations en termes d'abattage ne sont pas les mêmes partout. À tous les niveaux, ce trafic est néfaste.

Page 3



Chloé Dethurens
Rubrique Genève